



Société

Vaut-il mieux conserver l'heure d'été ou celle d'hiver?

Caroline Zuercher

L'Europe, qui veut abandonner le changement d'heure, réfléchit à la meilleure option. Qu'en dit la Suisse? Tour d'horizon

Avancer nos montres de 60 minutes: le 31 mars, nous passerons à l'heure d'été. Depuis 1981, on s'est habitué à cet étrange rituel semestriel. Mais il pourrait bientôt appartenir au passé. L'Union européenne, en effet, a l'intention de renoncer à ces changements saisonniers (*lire ci-dessous*). Ce qui pose une épineuse question: faut-il choisir l'heure d'hiver ou celle d'été?

Un sondage mené actuellement en France montre à quel point la question divise. Nos voisins peuvent indiquer leur préférence jusqu'à ce dimanche à minuit. Selon la presse hexagonale, une courte majorité se dessinait cette semaine en faveur de l'heure d'été, mais les chiffres pourraient encore changer. Entre ces deux solutions, le cœur des Suisses balance tout autant. À notre demande, les représentants de plusieurs secteurs se sont pliés au jeu.

Agriculture

Lorsqu'on lui demande la préférence de sa branche, la porte-parole de l'Union suisse des paysans laisse échapper un rire. Selon Sandra Helfenstein, «il y a autant d'avis que de

paysans». Certains évoquent les difficultés des vaches à changer d'heure. «Cela pose des problèmes d'adaptation, confirme le conseiller national Jean-Pierre Grin (UDC/VD). Mais ils ne sont pas insolubles. Notre profession a de plus gros soucis avec le prix de ses produits!» D'autres agriculteurs sont contents d'avoir la possibilité de travailler plus longtemps dans les champs pendant l'heure d'été...

Pour cette raison, l'USP n'est pas impliquée dans ce débat. «C'est davantage une question de société», esquisse sa porte-parole. «Le plus embêtant, c'est le changement d'heure, précise Jean-Pierre Grin. Quel que soit le choix, les paysans pourront s'adapter.» À titre personnel, il penche pour l'heure d'hiver, mais il est sûr que la Suisse va suivre la décision européenne. Tout UDC qu'il est, cela ne lui pose pas de problème: «Il faut garder une souveraineté pratique.»

Tourisme

Dominique de Buman privilégie l'heure d'été. «Dans les villes, les vacanciers apprécient de rester plus tard sur les terrasses en été», argumente le président de la Fédération suisse du tourisme. Il s'empresse d'ajouter que, dans ce débat, il n'y a pas lieu de faire jouer un secteur contre l'autre. «Il faut aussi réfléchir au fait que, si l'heure d'été était généralisée, ce serait un inconvénient pour des personnes qui travaillent très tôt et qui verraient peu la lumière du jour en hiver.»

Avec une telle solution, en effet, le soleil apparaîtrait après 9 heures certains matins d'hiver. De quoi en-

traîner des difficultés pour les stations de ski? «Ce serait ennuyeux, confirme François Fournier, directeur des Remontées mécaniques de Nendaz-Veysonnaz. Nous avons déjà réfléchi à la question. Je pense que nous devrions décaler nos horaires d'exploitation, de 15 à 30 minutes. Mais nous attendons de voir ce qu'il va se passer avant de mener une analyse plus poussée.»

Ouvriers

À l'inverse, en privilégiant la version hiver, les premiers rayons apparaîtraient avant 5 heures durant les longs jours de juin mais disparaîtraient vers 20 h 30. Après quelques calculs, le vice-président d'Unia, Aldo Ferrari, donne l'avantage à cette option. Le syndicaliste estime qu'on ne peut pas faire commencer le travail sur les chantiers vers 9 heures en novembre, et que cette solution est plus adéquate pour permettre aux ouvriers d'échapper à la canicule en été.

Patrons

«Nous n'avons pas fait d'enquête sur le sujet, mais les opinions diffèrent certainement d'un secteur à l'autre», répond Blaise Matthey, directeur de la Fédération des entreprises romandes. Pour lui, le plus important est de garantir un système uniforme. Le Genevois, qui suit les débats européens de près, redoute que chaque pays adopte sa solution. «Avoir des horaires différents d'un pays à l'autre compliquerait énormément la vie économique. C'était très bien de laisser les Européens se prononcer sur ce sujet, mais il faut des règles communes pour garantir une cohérence d'ensemble.»



Santé

En matière de santé, les intérêts des uns ne sont pas forcément ceux des autres. Selon Raphaël Heinzer, médecin-chef au Centre d'investigation et de recherche sur le sommeil au CHUV, à Lausanne, les longues soirées lumineuses liées à l'heure d'été seraient probablement un inconvénient pour les jeunes, qui ont du mal à se coucher le soir et à se lever le matin. Mais elles pourraient être un avantage pour les aînés, qui piquent du nez en soirée avant de se réveiller au milieu de la nuit.

À titre personnel, Raphaël Heinzer privilégierait l'heure d'été et ses longues soirées, qui permettent aussi aux gens de se rencontrer. À titre professionnel, il estime que

l'abandon du changement d'heure serait une bonne chose. Le cerveau aime la régularité, et c'est particulièrement vrai quand on parle horaires de sommeil. Ainsi, les horaires de travail décalés augmentent le risque de maladies cardiovasculaires. Bien sûr, un changement d'une heure n'entraîne pas autant de problèmes, mais il peut gêner certaines personnes. «Une étude suédoise a montré que le taux d'infarctus est un peu plus élevé le lundi suivant le passage à l'heure d'été, qui prive les gens d'une heure de sommeil. Il n'y avait en revanche pas de différence significative après le passage à l'heure d'hiver.»

Et le soleil?

Du point de vue scientifique, le plus raisonnable serait sans doute d'en

rester à l'heure d'hiver, qui est plus proche de l'heure solaire «réelle». La Suisse se situe dans le fuseau horaire d'Europe centrale, fixé à partir de Prague. Comme nous sommes plus à l'ouest, notre heure exacte (solaire) est celle d'hiver moins une trentaine de minutes. Encore que tout est relatif, puisqu'il y a un décalage de 18 minutes entre l'extrémité est des Grisons et Genève.

Pour Jürg Niederhauser, de l'Institut fédéral de métrologie, le plus important est toutefois que la Suisse prenne la même décision que ses voisins. Une autre solution impliquerait de nombreux inconvénients, ne serait-ce que pour les frontaliers qui changent chaque jour de pays.

Débat retardé en Europe

● La Commission européenne a mené l'été dernier une consultation publique sur internet. La méthode employée pose des questions de représentativité (deux tiers des réponses provenaient par exemple d'Allemagne), mais le résultat est net: parmi les 4,6 millions d'Européens qui ont donné leur avis, 84% se sont dits favorables à l'abandon du changement d'heure semestriel.

Dans la foulée, la Commission a proposé de laisser à chaque État membre le choix de l'une des deux heures, tout en encourageant à la coordination. Les premières envies affichées montraient des désaccords. L'Europe a trois fuseaux horaires et des choix différents ne seraient pas forcément insupportables. «La difficulté serait que des voisins prennent des décisions

différentes», commente Jürg Niederhauser, de l'Institut fédéral de métrologie.

À l'origine, la Commission voulait mettre fin au changement d'heure en 2019. Les ministres des transports européens ont revu le calendrier en octobre. Une majorité d'États se sont exprimés en faveur du projet (le Portugal, la Grèce et le Royaume-Uni s'y sont opposés et d'autres n'avaient pas pris position), mais les ministres y ont apporté des nuances. En particulier, ils veulent reporter l'échéance à 2021. Outre la volonté de se concerter pour éviter un patchwork d'horaires, ce répit doit permettre de répondre aux contraintes techniques (adaptation du secteur aérien ou des appareils programmés pour le changement semestriel...). Le Parlement européen va se prononcer sur ce report. **C.Z.**

Hauptausgabe

24 Heures Lausanne
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
<https://www.24heures.ch/>

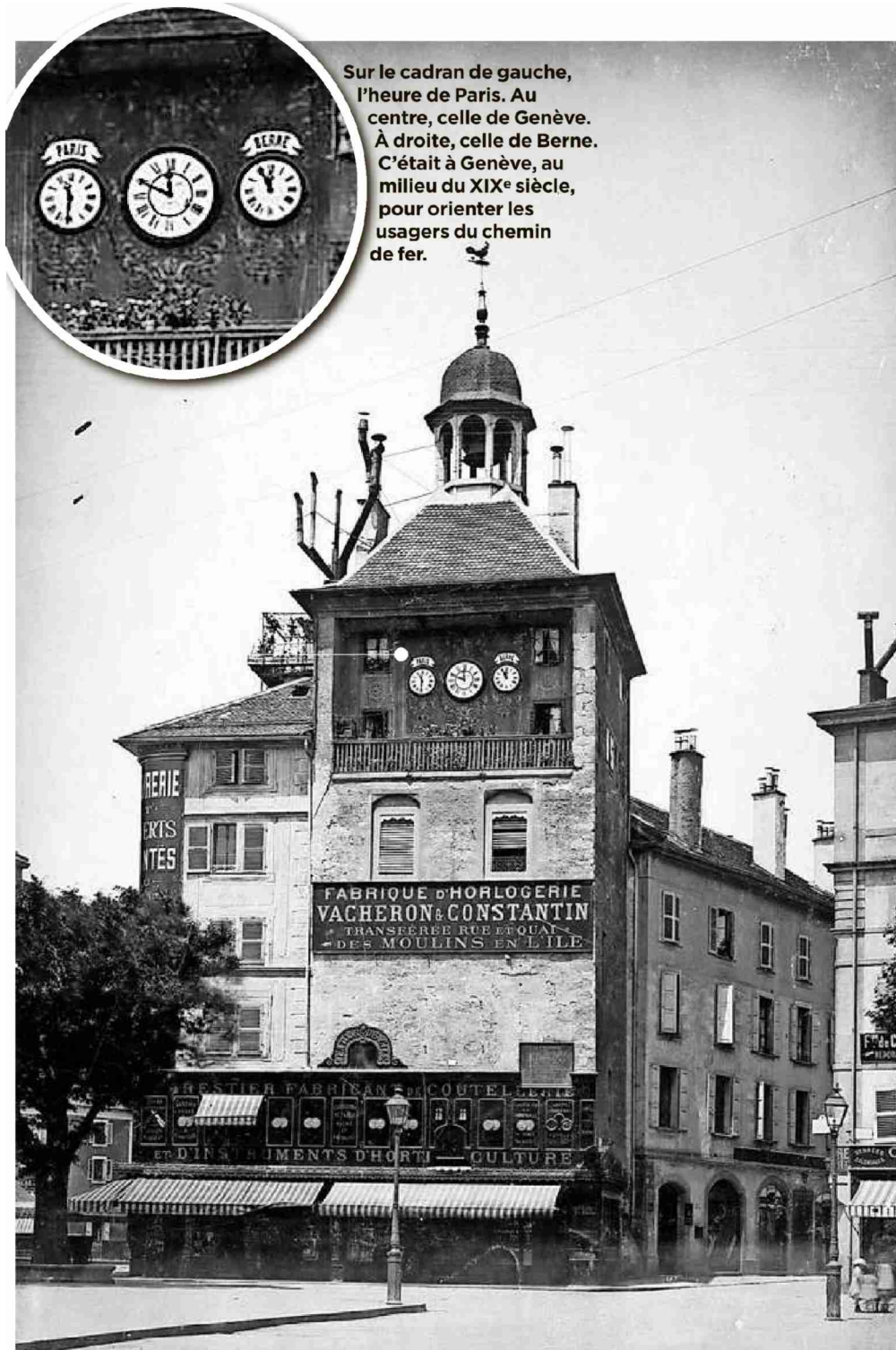
Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 23'722
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich



Seite: 10
Fläche: 110'500 mm²

Auftrag: 3007101
Themen-Nr.: 999.222

Referenz: 72711011
Ausschnitt Seite: 3/4



Sur le cadran de gauche, l'heure de Paris. Au centre, celle de Genève. À droite, celle de Berne. C'était à Genève, au milieu du XIX^e siècle, pour orienter les usagers du chemin de fer.



Histoire

Nos villes n'ont pas toujours eu la même heure

Depuis longtemps, le temps est affaire de compromis. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, les villes suisses avaient des heures légèrement différentes, chacune se calant sur le soleil. Le développement des transports a eu raison de ces particularités et le Conseil fédéral a fait un premier pas en décidant que le pays se collerait sur les horloges bernoises. Les archives de la Bibliothèque de Genève possèdent une photographie qui rappelle cette époque: on y voit trois horloges sur la tour de l'Île, afin de faciliter la vie des voyageurs du chemin de fer arrivé en 1858. Les cadrans donnent l'heure locale, celle de Paris (-15 minutes et 16 secondes, avancée à -20 minutes

pour éviter les retards) et celle de Berne (+5 minutes et 6 secondes).

La loi précise aujourd'hui que l'heure d'Europe centrale, usuelle depuis 1894, est notre heure officielle. Sous sa forme actuelle, l'heure d'été est apparue en Europe dans les années 70 avec l'objectif d'économiser l'énergie - un effet qui est aujourd'hui jugé marginal. Appelés à se prononcer sur un changement de loi, les Suisses ont refusé cette solution en 1978. Mais le législateur a finalement fait le pas en 1981, pour éviter que notre pays ne soit un îlot au milieu du continent.

Depuis, la question a continué de faire débat. À chaque changement d'horaire, la

Confédération reçoit des lettres de citoyens mécontents. En 1982, une initiative populaire lancée par l'UDC demandant de supprimer l'heure d'été n'a pas abouti. Par la suite, des interventions parlementaires ont été balayées ou liquidées, l'objection du gouvernement étant que la Suisse ne peut pas faire cavalier seul.

La même logique devrait conduire la Suisse à suivre l'Europe à l'avenir. Si la solution qui s'impose est l'heure d'hiver, le Conseil fédéral pourra agir seul en modifiant une ordonnance. La généralisation de l'heure d'été nécessiterait un changement de loi, avec la participation du parlement et la possibilité d'un référendum. **C.Z.**